

# Troisième rapport

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft (9)

PDF erstellt am: **17.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

chaque cours ; ce choix doit être judicieux, afin d'égaliser autant que possible les chances de succès.

6. Laisser au jeune aspirant le temps de préparer sa leçon.

7. Faire précéder la leçon de l'exposé théorique sur la méthodologie de la branche à enseigner.

8. La note définitive obtenue à l'examen d'épreuve sera le résultat des notes partielles.

9. Consacrer un quatrième jour à l'examen pratique.

10. On pourrait délivrer deux brevets : 1° le certificat d'études ; 2° le brevet d'aptitude ; ce dernier ne serait délivré qu'après un an d'enseignement.

11. Les moyens propres à former l'instituteur à la pédagogie pratique sont : 1° les écoles dans le voisinage d'Hauterive ; 2° l'école-annexe ; 3° l'orphelinat ; 4° le stage.

12. Dans les écoles voisines, l'instituteur ne peut pas se former à l'organisation de la classe.

13. L'école-annexe rendrait de meilleurs services.

14. L'école-annexe, à cause de l'isolement d'Hauterive, pourrait difficilement s'établir ; mieux vaudrait y créer un orphelinat

15. Le meilleur moyen de se préparer à la pratique de l'enseignement est sans contredit le stage. Il offre les avantages suivants : *a*) il n'exigerait pas une quatrième année d'études à l'École normale ; *b*) il initierait l'instituteur aux nombreuses difficultés de l'école primaire et aux moyens de les surmonter ; *c*) les aides-régents remplaceraient *avantageusement* les moniteurs ; *d*) il éviterait certains dédoublements onéreux pour les communes.

Cressier-sur-Morat, le 1<sup>er</sup> août 1884.

Marcelin BOCHUD, inst.

## TROISIÈME RAPPORT

**Question.** *Elaboration d'un programme détaillé pour l'enseignement de l'économie domestique.*

La question importante qui a été proposée à l'étude de Mesdames les institutrices par le Comité de la Société d'éducation a été traitée dans soixante-dix travaux. Dans ce nombre figurent quatre rapports qui ont été lus et discutés en conférence d'arrondissement. Nous nous faisons un plaisir et un devoir de citer par district et par ordre alphabétique, les noms de nos dévouées collaboratrices.

### PREMIER ARRONDISSEMENT (Broye)

Rapport de M<sup>lle</sup> Joye, institutrice à Montborget, avec les mémoires de

M<sup>lles</sup>

Bellay, Marie, aux Friques ;  
Delley, Eugénie, à Montet ;  
Duc, Cécile, à Estavayer ;  
Gabriel, Hélène, à Seiry ;  
Jaquet, Lucie, à Montbrelloz ;

M<sup>lles</sup>

Marmy, Marie, à Cugy ;  
Overney, Marie, à Vallon ;  
Poux, Brigitte, à Estavayer ;  
Rey, Marie, à Aumont ;  
Rossier, Léonie, Grange-de-Vesin.

IV<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Sarine)

Rapport de M<sup>lle</sup> Duc, institutrice à Belfaux, accompagné des travaux de

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Aebischer, Anne, à Saint-Ours (Singine)	Marchon, Philomène, à Vuisternens-en-Oogz ;
Bavaud, Aug <sup>ne</sup> , à Bonnefontaine ;	Mivelaz, Martine, à Fribourg ;
Bourqui, Bertha, à Corminbœuf ;	Pasquier, Joséphine, à Posieux ;
Chaney, Laurette, à Ependes ;	Plancherel, Eulalie, à Zénauvaz ;
Courlet, Henriette, à Farvagny ;	Michel, Marie, à Zénauvaz ;
Dafflon, Marie, à Autigny ;	Richoz, Marie, à Fribourg ;
Fraisse, Ida, à Fribourg.	Quartenoud, Pauline, à Fribourg ;
Huguenoz, Julie, Villarsel-le-Gibl.	Féderer, Camille, à Fribourg ;
M <sup>me</sup> Jonin, Elise, à Fribourg ;	Rime, Elise, à Rossens.

V<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Gruyère)

16 compositions, savoir celles de

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Castella, Joséphine, à Sorens ;	Pégaitaz, Eugénie, à Vuadens ;
Corboz, Lydie, à Enney ;	Perret, Mélanie, à Bulle ;
M <sup>me</sup> Glasson, Marie, à Bulle ;	Perret, Lucie, à Bulle ;
	Remy, Lau <sup>te</sup> , à La-Tour-de-Trême ;
	Richoz, Anna, à Marsens ;
	Repond, Marie, à Avry-d.-Pont ;
	Romanens, Marie, à Gumefens ;
	Sudan, Emma, à Estavannens.

VI<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Glâne)

Rapport de M<sup>lle</sup> Pégaitaz, Aurélie, à Villariaz, résumant les rapports de

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Barbey, Marie, remplaçante de M <sup>lle</sup> Louise, Bossel, à Mossel ;	Maillard, Caroline, à Villaranon ;
Bossel, Emilie, au Saulgy ;	Maillard, Laurette, à La Joux ;
M <sup>me</sup> Comte, Louise, à Romont ;	Oberson, Louise, à Vuisternens ;
	Pichonnaz, Marie, à Blessens ;
	Richoz, Julie, à Ecublens ;
	Savary, Constance, au Châtelard ;
	Schmutz, Marie, à Romont ;
	Sudan, Célestine, à Chavannes-les-Forts.

VII<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT (Veveyse)

Rapport de M<sup>lle</sup> Currat, Marie, institutrice à Besencens, résumant les compositions de

M <sup>lles</sup>	M <sup>lles</sup>
Boiston, Philomène, au Jordil ;	Maillard, Rosine, à La-Rougève ;
Cardinaux, Marie, à Remaufens ;	Perrin, Thérèsine, à Semsales ;
Duc, Bertha, à Semsales ;	Perroud, Marie, à Fiaugères ;
Genoud, Sophie, à Fruence ;	Pilloud, Louise, à Prayoud ;
Goumaz, Clémentine, à Vuarat ;	Villard, Thérèsine, à Châtel-Saint-Denis.
Huguenin, Louise, au Crêt ;	

Les compositions de Mesdames les institutrices du 5<sup>e</sup> arrondissement ne nous sont parvenues que le 9 juillet. A cette époque, notre rapport

étant à peu près terminé, nous n'avons pu en reproduire les pensées aussi fidèlement que nous l'aurions désiré.

Nous nous faisons un devoir d'exprimer nos plus sincères remerciements à nos collaboratrices qui ont, à l'unanimité, reconnu que l'élaboration d'un programme pour l'enseignement de l'économie domestique était une question capitale, le seul et unique moyen pour arriver à un progrès réel.

Voici le plan que nous avons cru devoir adopter pour traiter notre sujet avec ordre et méthode :

- 1° Nécessité d'un programme d'économie domestique ;
- 2° Elaboration du programme ;
- 3° Division du programme ;
- 4° Nécessité d'un bon manuel ;
- 5° Enseignement de l'économie domestique.

### I. NÉCESSITÉ D'UN PROGRAMME

« En constatant, l'année dernière, le peu de résultats pratiques qu'on obtient en économie domestique, nous disent M<sup>lles</sup> Moosbrugger et Maillard, nous avons reconnu que l'absence de tout programme était une des causes principales. »

Ecoutez ce que nous disent à ce sujet, M<sup>lles</sup> Huugenot et Rime : « L'enseignement de l'économie domestique a été jusqu'ici livré au hasard. Heureusement, on a senti le besoin qu'avaient nos écoles d'un programme détaillé sur cette matière. »

L'économie domestique, assure M<sup>lle</sup> Pégaitaz, offre un champ trop vaste à explorer pour que son enseignement reste plus longtemps dans le domaine du vague et de l'incertitude. »

M<sup>lles</sup> Richoz, Quartenoud et Federer, à Fribourg, sont également unanimes à reconnaître que pour atteindre le but que l'on se propose, il est indispensable que la marche de cet enseignement soit bien tracée, bien dirigée.

« En effet, continue M<sup>lle</sup> Goumaz, pour obtenir de bons résultats dans l'enseignement d'une branche quelconque, il faut que cet enseignement soit donné avec méthode, gradation, c'est-à-dire dans un ordre déterminé. »

« C'est afin de parer aux inconvénients qu'ont offert jusqu'ici nos manuels, ajoutent M<sup>lles</sup> Delley, Cardinaux et Villard, que le Comité de la Société fribourgeoise d'éducation, a décidé l'élaboration d'un nouveau traité avec l'aide et les conseils du corps enseignant. »

Oui, nous disons avec M<sup>lle</sup> Overney, l'élaboration d'un programme et partant, d'un traité simple, gradué et pratique répondra à un besoin réel, et réjouira la plupart des institutrices qui souvent, faute d'un bon manuel, voient leurs efforts frappés de stérilité.

« Prenons garde cependant, objectent M<sup>lles</sup> Aebischer et Bavaud, de ne point tomber dans une exagération qui ne serait qu'une nouvelle cause d'insuccès. Que ce programme ne soit ni trop complexe, ni trop long ; bornons-nous aux notions les plus utiles et les plus pratiques, mais gravons-les fortement dans la mémoire de nos élèves. »

« Le but que nous devons nous proposer, font remarquer M<sup>lles</sup> Marchon et Pasquier, est simplement de faciliter à nos élèves leurs futurs devoirs de maîtresses de maison, en leur indiquant les principales dispositions à prendre pour introduire, dans l'administration du ménage, l'ordre, la régularité, l'économie. »

### II. ELABORATION DU PROGRAMME

« Avant de commencer une entreprise ou d'élever un édifice, dit

M<sup>lle</sup> Pichonnaz, on se demande tout naturellement : Quel est mon but ? Quelle marche dois-je suivre pour y parvenir plus sûrement ? »

M<sup>lle</sup> Joye, rapporteur d'arrondissement, s'exprime ainsi : « Les premières questions qu'on se pose en dressant son programme sont celles-ci : Quelles matières dois-je enseigner ? Combien de temps consacrerai-je à cette étude ? »

Partageant la manière de voir de M<sup>lle</sup> Joye et d'un grand nombre de nos collègues, nous adoptons un cours de deux ans, pour l'étude de cette science, dans nos écoles de campagne. Nous trouvons que durant cette période, on pourra parcourir le plan que nous allons essayer d'élaborer avec leur concours.

Mais si l'on veut accorder à cet enseignement tout le temps que son importance réclame, nous serons obligées de réduire le nombre d'heures consacrées aux autres branches, vu que le programme tracé pour nos écoles par la Direction de l'Instruction publique, est déjà suffisamment chargé. Ne pourrait-on pas empiéter sur le domaine de certaines branches pour donner plus de soins à celle pour laquelle nous n'avons pas une heure spéciale ? Ne pourrait-on pas retrancher, pour les jeunes filles, une leçon de géographie et d'histoire par semaine, au profit de cette économie que nos législateurs et nos dévoués inspecteurs voudraient voir enseigner chez nous afin qu'elle contribue à garder nos mœurs, notre bien-être, notre bonheur ?

« On accorde généralement, disent M<sup>lles</sup> Humbert et Marmy, trop de temps dans nos écoles de filles, à l'histoire et à la géographie, au détriment des choses les plus indispensables à nos futures ménagères. »

En effet, comme le disent si bien la plupart de nos collègues, à la sortie de l'école, ces deux branches n'auront plus pour la jeune fille qu'une faible utilité.

C'est ce qu'observent M<sup>lles</sup> Gabriel, à Seiry, Marmy, à Cugy, et Repond, à Avry : « Il n'est pas trop tôt de donner à la jeune fille, sur les bancs de l'école, une éducation qui la rende capable de remplir dignement la tâche importante qui lui est dévolue. »

Cet enseignement intellectuel et méthodique, ajoutent M<sup>lles</sup> Michel et Plancherel, doit se donner dans l'école avec la même régularité que les autres branches. Deux heures par semaine, ce ne sera pas trop pour la leçon régulière, indépendamment de ce que la maîtresse pourra faire par de simples conversations, pendant l'ouvrage manuel. »

Ajoutons, pour nous résumer, la réflexion suivante : Pour bien convaincre nos élèves de l'importance de cette science, pour la leur faire aimer, il faut nécessairement leur en parler souvent.

Quant à la division du programme, nous avons constaté des divergences d'opinions : des institutrices ont suivi la division par cours, par années.

« On se voit toujours obligé dans un programme, dit M<sup>me</sup> Glasson, de se borner à énoncer des principes généraux, parmi lesquels l'institutrice zélée saura faire un choix judicieux et méthodique de ceux qui conviendront le mieux aux exigences de la localité où elle exerce sa mission. Il ne lui suffira même pas de glâner les matières qu'elle jugera les plus propres à former ses élèves, elle devra quelquefois changer les détails, ajouter quelques modifications, etc. Il faudra qu'elle ait fait elle-même une étude approfondie de la science du ménage. Dans ce cas seulement, l'institutrice pourra enseigner l'économie domestique. »

Cette dernière pensée de M<sup>me</sup> Glasson nous amène tout naturellement à formuler une réflexion.

Pour enseigner avec fruit, il faut posséder non seulement la théorie, mais il faut encore s'être rendu compte par la pratique de ce que l'on



veut communiquer... M<sup>mes</sup> les institutrices doivent donc être expérimentées. Où auraient-elles acquis cette expérience indispensable ? Est-ce peut-être dans les études faites pour obtenir leur brevet ? Ou bien est-ce pendant leurs années d'enseignement ? Mais la plupart des institutrices n'ont pas été et ne sont pas suffisamment préparées pour cet enseignement. Oui, il est difficile de trouver, surtout dans la jeune fille nouvellement brevetée, une bonne éducatrice, une excellente tailleuse, une cuisinière habile et une jardinière accomplie. Il est donc nécessaire qu'à l'avenir, les aspirantes-institutrices soient formées à l'enseignement et à la pratique de l'économie domestique.

« La plus haute importance, dit M<sup>me</sup> Jonin, est reconnue depuis quelques années à l'économie domestique, et pour le plus grand bonheur des familles ; en Prusse, en Autriche, elle est enseignée aux institutrices dans les Ecoles normales, exemple qu'il serait utile de suivre. En Angleterre, en France et en Suède, il existe dans ce but des écoles spéciales. »

Nos collègues, en général, veulent que l'enfant apprenne à connaître avant tout les qualités d'une bonne ménagère ; et la piété joue même dans l'économie domestique un rôle important.

Oui, disons avec M<sup>lle</sup> Moosbrugger, disons-le bien fort : La piété engendre la douceur, l'amour, la patience, la bonté, le dévouement, vertus si nécessaires à celle qui est appelée à être l'ange du foyer domestique. De plus, la piété inspirera infailliblement à la jeune fille, l'amour de tous ses devoirs comme fille, sœur, mère et maîtresse de maison.

« Cherchons avant tout, assure M<sup>lle</sup> Demierre, à former de véritables chrétiennes, des femmes dignes de ce nom ; alors comprenant mieux leur devoir et le noble but auquel elles doivent tendre, nos jeunes filles seront plus capables d'accomplir la grande et belle mission qui leur sera dévolue. »

Après avoir posé les bases de l'économie domestique, nous pourrons arriver à la pratique, à l'étude des connaissances que doit posséder toute bonne ménagère, en inspirant à nos élèves le goût du travail. Mais comment ferons-nous aimer le travail avec ses aspérités, sa monotonie ? En habituant l'enfant à travailler pour faire plaisir à ses bons parents et surtout à Dieu, qui ne manque jamais de récompenser la bonne volonté.

*Travaux manuels.* — Cette partie de l'économie domestique, passée sous silence par un grand nombre de nos chères collègues, ne doit cependant pas être exclue de notre programme : si le fuseau et la quenouille ne sont plus de mode, dit M<sup>lle</sup> Joye, du moins conservons les aiguilles.

Non seulement nous ne bannirons pas de notre plan cette division capitale de la science du ménage, mais nous lui accorderons une place des plus importantes ; car, nous ne le dissimulons pas, pour obtenir de bons résultats dans cette matière, il est nécessaire d'adopter un mode d'organisation uniforme, comme pour les autres branches.

Suivons les excellents conseils que nous donne à ce sujet, M. Horner, dans son *Guide de l'Instituteur* : Arrêtons-nous pour l'enseignement des travaux manuels, arrêtons-nous un plan bien déterminé, bien coordonné. Scindons notre classe en deux ou trois degrés progressifs. « Il faut, de plus, que les leçons de couture, de tricot, soient collectives, simultanées, aussi bien que pour la calligraphie et le calcul. On ne permettra plus aux élèves de travailler chacune à une tâche spéciale, au gré des parents ou des enfants. Toutes les écolières d'un même degré seront obligées de s'occuper à un seul et même ouvrage. »

Si nous nous sommes étendues sur cette matière, c'est parce que nous trouvons avec M<sup>lle</sup> Maillard, que les ouvrages manuels constituent la division la plus importante de l'économie domestique. L'habileté dans les

ouvrages manuels, dit encore M. Horner, est une ressource inappréciable dans les familles nombreuses, où grâce, à l'industrie de la mère ingénieuse, les mêmes habillements, tant que dure l'étoffe, sont refaits pour les petits.

Cette partie du programme mérite donc toute notre attention, et il est du devoir de l'institutrice d'apporter à l'enseignement de cette matière un zèle soutenu, un dévouement proportionné au but que l'on se propose d'atteindre.

## DIVISION DU PROGRAMME

### Matières à enseigner. Première année

#### CHAPITRE PREMIER. — *Bases de l'économie domestique.*

Piété. Ordre. Exactitude. Propreté. Activité. Prévoyance. Vigilance. Economie proprement dite, économie du temps et de l'argent. Simplicité. Dévouement. Persévérance.

#### CHAPITRE II. — *Mission de la femme dans l'intérieur de la maison*

Vocation de la jeune fille. Devoirs de la jeune fille à sa sortie de l'école. — Mission de la femme ; sa destinée. Influence de son caractère. Ses devoirs comme maîtresse de maison. Choix des domestiques. Influence bonne ou mauvaise qu'ils exercent sur les enfants. Moyens d'en obtenir un respectueux attachement. Rapports moraux et matériels envers les enfants et les domestiques. Esprit de famille. — Devoirs des serviteurs ; cuisinière, femme de chambre, bonne, garde-malade. — Bonheur présent, bonheur futur dans le bon emploi du temps. Emploi de la journée d'une bonne ménagère (exemples).

#### CHAPITRE III. — *De l'habitation*

*Situation salubre* : voisinage à chercher et à éviter ; dimensions des fenêtres en rapport avec l'étendue des appartements. Aménagements intérieurs : goût, économie. Entretien : ordre, propreté, restauration. — *Le mobilier*, son prix. Choix dans l'ameublement : meubles appropriés à la condition de la famille ; meubles nécessaires et utiles ; goût, économie. Conservation et moyens de propreté : meubles ordinaires, meubles vernis. — *La literie*, confection et conservation : soins à donner au duvet, au crin, à la laine, aux couvertures de laine. — *La cuisine*, situation et propreté. — *La vaisselle*, précautions à prendre pour éviter les dangers que peuvent occasionner les ustensiles en cuivre, zinc, etc. Soins à prendre pour les conserver en bon état. — *Chauffage*, choix du meilleur mode et du meilleur combustible au point de vue de l'économie et de l'hygiène. Degré de température. Précautions. — *Eclairage*, différents modes ; huiles ; lampes ; entretien des lampes. Dangers du gaz et du pétrole. Précautions à prendre pour éviter les accidents dus à l'imprudence. — Réparation en temps utile des objets usés, détériorés ou brisés.

#### CHAPITRE IV. — *Le linge et les vêtements*

*Le linge*. Matières premières ; choix des toiles ; leur fabrication, leur prix, leur entretien. — *La lessive*, substances employées et ses diverses opérations ; emploi et danger des chlorures. Moyens d'enlever les taches de rouille et d'encre sur le linge ; emploi et dangers du sel d'oseille. — *Vêtements*. Matières premières ; choix des tissus ; manière de reconnaître la solidité des étoffes. Préférence qu'on doit accorder aux étoffes confectionnées dans nos campagnes ; avantages : économie, solidité, durée, etc. Faire ressortir les avantages de la propreté, de la simplicité et

du bon goût dans la toilette. — Lavage, repassage et conservation des étoffes en laine, soie, flanelle et tissus en couleurs. *Chaussure* : choix et procédés de conservation.

## Matières à enseigner. Deuxième année

### CAPITRE PREMIER. — *Alimentation.*

Substances tirées du règne animal, du règne végétal et du règne minéral : viande, légumes et fruits ; boissons : l'eau, le lait, le vin, etc. — Achat et prix des denrées ; moyens de reconnaître les falsifications et l'altération des denrées et des boissons. Époques des différents approvisionnements. Inconvénients des achats considérables. — Qualités et valeur nutritive des aliments. — Notions élémentaires et générales sur les préparations culinaires, en vue d'une cuisine saine, économique, variée et agréable. Fabrication du pain. Avantages d'une nourriture réglée. Nourriture des malades. — Procédés de conservation : cave, dépense, grenier, etc., soins à donner à ces locaux pour la conservation des provisions (légumes, fruits, viande, vin, etc.) Soins à donner au bassin et aux vases contenant l'eau fraîche.

### CHAPITRE II. — *Hygiène*

° *Conseils hygiéniques.* Moyens de conserver la santé, de prévenir les maladies : pureté de l'air, désinfection, propreté, bain, vie domestique régulière, exercice et travail ; conditions d'une habitation saine. — Précautions à prendre en cas de maladies ou d'accidents : préparations de bandes pour compresse, de charpie, etc. Premiers secours à donner à un membre fracturé, en attendant l'arrivée du médecin. Manière de préparer et d'appliquer certains remèdes : cataplasmes, sinapismes, vésicatoires, sangsues, fomentations. Manière de soigner certaines plaies ou maladies : foulures, brûlures, fractures, entorses, hémorragies, fluxions, érysipèles, piqûres d'insectes. Soins à donner en cas d'empoisonnement, d'asphyxie, d'évanouissement. Soins à donner aux noyés. Précautions à prendre en cas d'épidémie. Soins spirituels et corporels à donner aux malades. Qualités d'une bonne garde-malade : douceur, patience, prévenance, égalité d'humeur.

2° *Pharmacie domestique.* Plantes et fleurs médicinales qu'on peut se procurer à la campagne : camomilles, mauves, violettes, fleurs de tilleul, de sureau, etc. ; manière de les cueillir, de les conserver. Leurs qualités, leur emploi. Graine et farine de lin, de moutarde ; en un mot médicaments dont devrait être pourvue chaque famille. — Plantes vénéneuses. — Termes de médecine qu'il est utile de connaître.

### CHAPITRE III. — *Du jardin potager.*

Ses avantages, son agrément, sa situation ; choix du terrain. — Soins à donner à la culture d'un jardin : engrais, labour, qualités des graines, époques des semailles, arrosage, sarclage, transplantation, effeuillage ; destruction des insectes nuisibles. — Mode de culture des différents légumes et des plantes médicinales ; arbres compatibles avec les légumes ; plantes d'agrément. Plaisir qu'on éprouve à la vue d'un jardin bien tenu. — Manière de récolter les graines ; récolte des légumes pour le ménage ; cueillette de ceux-ci pour la vente au marché. Profit que la ménagère habile et active peut retirer de ce petit coin de terre. — Récolte générale. Procédés de conservation.



CHAPITRE IV. — *Basse-cour*

Nourriture des oiseaux domestiques ; divers soins à leur donner ; maladies auxquelles ces animaux sont exposés. — Conservation ou vente de leurs produits : œufs, plume, viande.

CHAPITRE V. — *Comptabilité domestique.*

Nécessité et nombreux avantages de la comptabilité domestique. — Principaux livres : journal de ménage ; carnet de notes. — Manière de les tenir ; balance à la fin de chaque mois ; modèles. Inventaire annuel du mobilier, du linge, des ustensiles. — Dangers des dettes. — Utilité de la somme mise de côté. — Nécessité du calcul oral.

TRAVAUX MANUELS

COURS INFÉRIEUR

*Tricot.* Confection d'une bande, d'une jarretière (deux aiguilles) ; mailles à l'endroit, mailles à l'envers. — Tricot en rond ; manchettes ; bas : côtes, augmentations, diminutions. — *Couture.* Exercices de préparation : usage du dé et de l'aiguille ; ourlet.

COURS MOYEN

*Tricot.* Tricot complet du bas ; régularité et souplesse du tricot ; manière de mesurer le bas en voie d'exécution. — *Couture.* Couture à droit fil : point de côté ; point devant ; ourlet en passant les coins. — Point de marque ; faire les lettres, les chiffres.

COURS SUPÉRIEUR

Direction et conseils aux jeunes filles. Utilité et avantages des travaux à l'aiguille, de l'adresse, de l'économie pour conserver et utiliser, réparer et embellir.

*Tricot.* Manière de fortifier les talons. Divers genres de tricot. — *Couture.* Arrière-point, surget, point croisé, point francis (fronçure) ; expliquer sur quel genre d'étoffe ces points sont appliqués. — *Racommodage.* Son importance. Différentes manières de racommoder le linge : pièces à surget, à couture ; reprises. — *Racommodage des bas :* pièces, talons, remaillage. — Perfection dans un but pratique de tous les ouvrages manuels ; confection des chemises de femme et d'homme. *Racommodage des vêtements :* pièces, reprises. — Enseigner la coupe des vêtements les plus simples. — Crochet. — Recueils de modèles. — Broderie et tapisserie (surtout dans les écoles urbaines).

Tel est le programme, qui résume des travaux de mes collègues, et qui, croyons-nous, pourrait faire l'objet d'un manuel d'économie domestique.

NÉCESSITÉ D'UN MANUEL

D'après l'opinion émise dans un grand nombre de travaux, un manuel plus en rapport avec les usages, avec les habitudes de nos populations, est de toute nécessité pour que l'enseignement de l'économie domestique produise de meilleurs résultats.

« M<sup>lles</sup> Fraisse, Fréderer, Quartenoud et Richoz trouvent le manuel Chavanne trop détaillé, trop volumineux, trop coûteux et, celui de Favre émaillé de passages trop scientifiques. Ces demoiselles proposent d'en élaborer un nouveau qui serait mieux à la portée de l'enfant. »

M<sup>lles</sup> Cardinaux et Duc, rapporteur d'arrondissement, s'expriment à

peu près ainsi : « Les traités Chavanne et Favre ont joui, à leur apparition, d'une grande vogue ; mais on n'a pas tardé à reconnaître que, malgré les choses utiles que ces livres renferment, il y a néanmoins une kyrielle de chapitres superflus ; de plus il est fait abstraction de choses dont l'enseignement peut être regardé comme très urgent dans les écoles rurales. »

M<sup>lle</sup> Sudan, dit à son tour : « Nos manuels d'économie domestique peuvent tous certainement rendre d'utiles services, mais la plupart, composés par des auteurs étrangers à notre pays, ont été écrits pour les classes aisées et ne conviennent point à nos jeunes filles, appelées à vivre dans un milieu modeste où la simplicité et l'économie sont de toute rigueur. Pour ces imaginations, si promptes à s'exalter devant ce qui brille, la lecture de ces livres serait plutôt un danger qu'un secours, puisqu'elle ferait miroiter devant leurs yeux éblouis une position qu'elles seraient naturellement tentées d'envier. »

Nos collaboratrices sont unanimes à désirer un traité d'économie domestique, simple, clair, intéressant, aussi abrégé que possible, à la portée des élèves. Ce manuel serait beaucoup plus utile à une jeune fille qu'un traité d'histoire.

Voici ce que nous dit, à ce sujet, M<sup>lle</sup> Remy, à Bulle. « C'est lorsque la jeune fille se trouvera à la tête d'un ménage qu'elle mettra surtout en pratique ce que renferme son traité d'économie domestique ; elle reverra alors avec plaisir ce petit livre, et c'est là qu'elle puisera la science nécessaire pour remplir dignement ses fonctions, pour maintenir l'équilibre dans son budget, et pour savoir tirer parti de tout. »

M<sup>lle</sup> Perrin, à Semsales, continue ainsi : « Pour s'adapter aux besoins du pays et des localités où nous nous trouvons en fonctions, ce manuel doit traiter tout ce qui est chez nous du ressort des femmes, tout ce qu'elles doivent connaître pour être à même de conduire sagement et habilement un ménage. Si plus tard, nos jeunes filles venaient à oublier les notions d'économie données à l'école, elles iraient puiser dans leur traité des directions sûres, qui suppléeraient à leur mémoire, leur épargneraient à l'abri de beaucoup d'ennuis et serviraient à guider leur inexpérience. »

« Mais, ajoute M<sup>lle</sup> Castella, que ce manuel soit simple et aussi restreint que possible : laissons de côté les détails pour nous en tenir aux principes fondamentaux, du moins à la campagne ; dans les villes où tout concourt au développement des facultés intellectuelles, on a des chances de réussir en s'aventurant sur un champ plus étendu. »

Pour nous résumer, disons avec M<sup>lle</sup> Pilloud, à Prayoud : Peu et bien, voilà l'unique devise qui nous promet un plein succès.

Le traité qui nous conviendrait est donc à faire ; mais par qui peut-il être fait ?...

M<sup>lles</sup> Duc, rapporteur d'arrondissement, et Sudan, à Estavanens, vont nous l'apprendre : « Pour composer un ouvrage sur une science quelconque, il faut en avoir l'intelligence, il faut l'avoir étudiée à fond et même pratiquée. C'est la femme qui a l'intuition innée de l'économie domestique ; elle est donc le plus apte à traiter ce sujet. Ne pourrions-nous pas, à l'exemple de nos cantons voisins, faire un manuel qui serait selon nos souhaits ?

M<sup>lle</sup> Cardinaux partage cette manière de voir, et la développe en disant : « Pour combler la lacune laissée par nos traités, conviendrait-il de s'adresser à un nouvel auteur qui, ne connaissant que superficiellement cette question, ne pourrait nous fournir ce que nous désirons ? Certainement non, car de même qu'on ne peut communiquer une science qu'on

ne possède pas à fond, de même on ne peut traiter, ou plutôt il est difficile de traiter un sujet qui n'intéresse que peu. »

M<sup>lle</sup> Cardinaux, ainsi que M<sup>lle</sup> Sudan, vont plus loin et elles ajoutent : « Si nous ne pouvons trouver un auteur qui veuille se charger de créer notre guide, et si nous voulons avoir un manuel selon nos goûts, pourquoi ne mettrions-nous pas en commun nos connaissances et nos observations, pour former un recueil qui soit à nous et pour nous. Cela ne nous coûterait qu'un peu de bonne volonté.

## ENSEIGNEMENT DE CETTE SCIENCE

Mais une fois le programme tracé, le manuel élaboré, faudra-t-il croire que tout sera fini ? demande M<sup>lle</sup> Overney. Non, certainement non, l'institutrice devra rendre son enseignement attrayant, en mettant en œuvre tous les moyens que son cœur, son intelligence, son zèle et son dévouement peuvent lui fournir.

Etudier toujours l'art d'enseigner, de rendre l'étude agréable, beaucoup de tact dans la manière de prendre les caractères, une douce fermeté dans l'application de la discipline, ce sont les qualités indispensables.

« Travaillez toujours à mieux faire : A force de chercher on finit par trouver ce qui est bon. » Cette parole de Fénelon, dit M<sup>lle</sup> Bourqui, trace à l'institutrice dévouée une règle de conduite dont elle ne se départira jamais. »

« De nos jours où l'on réclame une large part dans notre programme scolaire pour l'enseignement de l'économie domestique, où l'on se plaît à reconnaître que l'économie est aussi efficace que l'industrie pour fonder le bien-être individuel et public, et, où l'on parle tant d'intuition, nous regrettons de devoir dire que l'enseignement intuitif fait défaut et devient presque impossible dans l'enseignement de la branche qui nous occupe. » Telle est l'avis de M<sup>lle</sup> Duc, rapporteur d'arrondissement, et de M<sup>lle</sup> Jacquet.

« Apporter tout un appareil culinaire ou de blanchissage en classe serait ridicule, disent M<sup>lles</sup> Bavaud, à Bonnefontaine, et Fraisse, à Fribourg, suppléons donc, au moins en partie à ce manque d'instruction en rendant l'élève attentive à ce qu'elle voit faire journellement en classe où à la maison ; rectifions ce qui peut nous paraître erreur dans les usages de la localité et de la famille.

L'institutrice qui veut rendre fructueux son enseignement, doit donc, pour combler les lacunes laissées par les manuels et l'absence de moyens d'intuition, procéder méthodiquement et tracer son programme de manière à ne négliger aucune partie essentielle de cette branche importante.

Cet enseignement se fera dans l'école avec la même régularité que celui des autres branches ; on y consacrerait au moins une heure, deux, si c'est possible, par semaine en dehors des ouvrages manuels.

Nous trouvons avec M<sup>lle</sup> Pégaitaz, rapporteur d'arrondissement, et un grand nombre de nos collègues, que les leçons proprement dites d'économie domestique réclament un développement intellectuel que l'on ne peut guère exiger des enfants de sept à dix ans, et que ces leçons ne sauraient être suivies avec fruit par les élèves des cours inférieurs.

Ainsi, nous dirons avec M<sup>me</sup> Jonin, à Fribourg : « Avec les élèves du cours inférieur, avec ces jeunes intelligences, abordons le côté élémentaire de cette branche importante, donnons souvent des leçons de

choses sur les meubles, les ustensiles du ménage, leur usage ; sur les aliments, leur provenance ; leur mode d'accomodement, tel du moins qu'elles ont pu apprendre à le connaître par leurs observations quotidiennes. Formons-les surtout aux habitudes d'ordre, en leur inculquant l'amour de la propreté, le soin de leurs cahiers, de leurs livres.

Il est conseillé aussi, de préparer les élèves des cours inférieurs à recevoir l'enseignement proprement dit de l'économie domestique, et dans ce but on habituera les jeunes élèves à l'ordre, à l'exactitude, à la propreté, nous dirons même à l'activité ; qu'on leur fasse pratiquer ces qualités dans la tenue de la classe, des livres, des cahiers, des vêtements et sur tout leur extérieur.

Non, ne craignons pas de confier à nos élèves quelques petits emplois, tels que le soin de lever la poussière, de ranger les meubles, les différents objets de l'école ; de balayer, d'aérer et même, au besoin, de récurer la salle. Ces emplois leur seront donnés tour à tour. De cette manière, nous pouvons initier très fructueusement la jeune fille aux qualités d'une bonne ménagère, car ici, jusqu'à un certain point, la théorie trouve directement son application. Souvenons-nous que l'enfant conserve toujours ce qu'il a vu avec plaisir et il y prend goût.

Aussi, sommes-nous convaincue, que ces leçons, auxquelles on pourra joindre, en suivant le conseil de M<sup>lle</sup> Fragnière, à Villaz-Saint-Pierre, quelques récits attrayants et utiles, contribueront plus puissamment à former la jeune fille aux choses qu'elle doit faire toute sa vie, que des leçons forcément écoutées ou étudiées, souvent incomprises.

Voici d'après M<sup>lle</sup> Fraisse, à Fribourg, de quelle manière devra être donnée la leçon régulière ; l'institutrice procédera en étudiant chapitre par chapitre, article par article. Les élèves liront à haute voix et à tour de rôle le chapitre qui doit servir de texte à la leçon. L'institutrice en exigera le compte-rendu et donnera les développements et les commentaires qu'elle jugera nécessaires, appuiera sur certains points plus que sur d'autres, selon qu'il sera convenable. Puis elle fera faire aux enfants, ou fera elle-même toutes les applications possibles. Elle donnera un sujet à préparer et à méditer dans l'intervalle des leçons ; les écolières le développeront par écrit ou de vive voix. N'oublions pas aussi que quelques sujets d'économie trouveront très bien leur place dans la leçon de composition et même de comptabilité.

M<sup>lles</sup> Richoz, et Sudan, à Chavannes-les-Forts, complètent le cours d'économie par de fréquentes répétitions, des compositions sur la matière, ce qui grave profondément dans l'esprit des élèves ces connaissances si nécessaires à la femme.

« Si les enfants ont de la peine à comprendre, fait remarquer M<sup>lle</sup> Chaney, que l'institutrice mette beaucoup de clarté dans ses explications. Elle ne pourra jamais être assez simple et assez pratique. »

M<sup>lles</sup> Bourqui, Bellay, sont du même avis lorsqu'elles nous disent : « Enseignons l'économie domestique de la manière la plus simple. La science proprement dite n'est point du domaine de l'école primaire ; le caractère même de l'enfant, surtout à la campagne, fait si souvent craindre à l'institutrice qu'elle ne reste incomprise. Par conséquent, termes corrects, données aussi naturelles que possible. »

Arrivée au terme de notre tâche, méditons les quelques considérations suivantes :

« L'économie, assure M<sup>lle</sup> Joye, rapporteur d'arrondissement, est la qualité par excellence des femmes ; quand elle existe dans l'âme gardée et dirigée par la piété, elle attire bientôt toutes les qualités indispensables à la bonne ménagère. »



« Veut-on amasser ? conserver et utiliser ? l'économie seconde nos efforts, ajoute M<sup>lle</sup> Rossier, aux Granges-de-Vesin. »

« Efforçons-nous donc, s'écrie M<sup>lle</sup> Duc, de faire trouver à nos jeunes filles cette pierre merveilleuse qui transforme le cuivre en or ; les gros sous en pièces de cinq francs et les pièces de cinq francs en coupons de rente : cette pierre c'est l'économie. Oui, de cette science bien comprise et mise en pratique, dépend la prospérité d'une maison. »

Nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ici ce que nous dit M<sup>lle</sup> Perroud, à Fiaugères, en parlant de la nécessité de la comptabilité et des abus qui se rencontre dans l'économie domestique.

« La comptabilité, dit-elle, est le levier indispensable pour la bonne marche d'un ménage. En effet, c'est en examinant les recettes et les dépenses que l'on peut remédier à l'une des plaies qui minent la société : combien de petites choses périssent dans une maison, et qui au bout de l'année figureraient, en les mettant à profit, pour un montant assez élevé dans la colonne des recettes ? Combien de choses aussi que l'on se procure et dont on pourrait aisément se passer ? Nous ne saurions assez blâmer cette manie qu'ont, en général, nos ménagères de se rendre à tous les encans si fréquents. On y arrive plutôt par curiosité et enfin on se laisse allécher par le soi-disant bon marché pour garnir une maison de futiles puérités. L'argent dépensé mal à propos aurait sans doute trouvé place opportunément dans le courant de l'année et évité, peut-être, des mécomptes malheureux. »

Tâchons de prémunir nos jeunes filles contre l'abus signalé par M<sup>lle</sup> Perroud, abus qui tend à prendre de l'extension.

Avant de tirer nos conclusions finales, rappelons-nous, chères collègues, que la mission que nous avons à remplir est vraiment grande et sublime : former des ménagères prudentes, économes et actives, des mères qui soient à la hauteur de leur noble tâche, des chrétiennes dignes de ce nom, c'est là, n'est-il pas vrai ? le but que nous nous proposons ?

Mais que le courage, la force ne nous abandonnent pas en présence des difficultés, des ennuis que nous rencontrerons dans l'œuvre que nous avons entreprise et que nous désirons conduire à bonne fin !... Le travail sera peut-être long, pénible et difficile... mais rappelons-nous qu'il est dit : Aide-toi, le Ciel t'aidera. Cette pensée sera notre soutien et notre espérance. Oui, avouons-le franchement, tous nos efforts, toutes nos fatigues resteraient sans résultat, si la grâce de Dieu ne venait éclairer, disposer, fortifier ces jeunes intelligences, embraser leur cœur du feu de son amour.

Pour nous institutrices, allons souvent puiser à cette source divine le dévouement, le zèle qui nous sont nécessaires pour former nos jeunes élèves. Aimons ces âmes qui nous sont confiées ; que le progrès de leur intelligence et de leur vertu soit notre occupation continuelle. Efforçons-nous de les préparer aux devoirs sacrés que leur confiera la divine Providence. Que nos leçons leur apprennent à aimer Dieu et à aimer la grande mission qui leur sera dévolue ; qu'elles leur apprennent l'amour du travail, du dévouement, de l'abnégation, du sacrifice, la crainte de Dieu dans l'emploi du temps, la persévérance dans leurs efforts en vue d'une récompense sans fin ; en un mot que notre enseignement soit toujours dirigé dans un esprit chrétien afin de former ces jeunes cœurs à la pratique des vertus sans lesquelles il est impossible de supporter les épreuves de la vie.

En cas d'insuccès rappelons-nous, dit une de nos collaboratrices, que le Seigneur n'attachera pas sa récompense à la réussite, mais à la bonne volonté que nous aurons déployée.



## CONCLUSIONS

1. La question est de la plus haute importance, vu son actualité.
2. Un programme met de l'ordre, de la gradation dans l'enseignement ; il facilite le travail et assure le progrès.
3. L'élaboration d'un programme simple et gradué est de toute nécessité si l'on veut obtenir quelques résultats dans cet enseignement.
4. L'institutrice doit dresser son plan d'après les besoins de ses élèves, de la localité où elle est en fonctions, et de manière à ne négliger aucune partie essentielle de cette branche importante.
5. L'économie domestique doit être considérée au point de vue moral et au point de vue matériel.
6. Il faut inspirer une piété vraie et sincère : cette piété servira puissamment à diriger la jeune fille dans le sentier de la vie et lui inspirera l'amour de tous ses devoirs.
7. Former dès le principe l'esprit de la jeune fille aux choses qu'elle doit faire toute sa vie ; lui faire aimer la simplicité ; là se trouve la modération des désirs, la paix, la joie, le bonheur.
8. Implanter profondément dans le cœur de la jeune fille, la foi, la charité, le dévouement : ces trois sources de ce qui est grand et beau.
9. S'efforcer de faire aimer le foyer domestique et la vie de famille.
10. Faire ressortir les avantages de la simplicité, de la propreté et du bon goût dans la toilette.
11. Faire comprendre les nombreux avantages et même la nécessité de la comptabilité domestique et du calcul oral.
12. L'économie domestique bien enseignée contribue au développement de l'esprit pratique et du jugement de la jeune fille.
13. Consacrer à cet enseignement une heure par semaine, deux, si c'est possible, en dehors du temps consacré aux ouvrages manuels.
14. Donner une place à l'économie domestique dans les leçons de composition et même de comptabilité. Fréquentes répétitions.
15. Les leçons seront toujours en rapport avec les besoins des enfants.

16. Cet enseignement sera aussi simple, aussi pratique que possible ; dans ce but rendre l'élève attentive à ce qu'elle voit faire journellement en classe ou à la maison.

17. Compléter, autant que faire se pourra, les leçons par des expériences et des essais pratiques.

18. La théorie est peu de chose sans la pratique et le bon goût.

19. Le manque d'éducation est une cause qui contribue à détruire le goût de l'étude et même l'amour de ses devoirs. S'efforcer de donner à nos jeunes filles une bonne éducation, et partant tâcher de leur faire comprendre toute l'importance de l'étude de l'économie domestique.

20. Inculquer des principes sérieux tirés de la considération sur la valeur réelle et relative des choses.

21. Un manuel en harmonie avec les besoins de nos populations est absolument nécessaire : Peu et bien, telle en sera la devise.

22. Un traité d'économie domestique est plus nécessaire à la jeune fille qu'un manuel d'histoire.

23. Mieux préparer les aspirantes-institutrices à l'enseignement de l'économie domestique.

24. L'institutrice en fonctions cherchera à se perfectionner dans cette science. L'extension des connaissances sert, non pas à enseigner davantage, mais à mieux enseigner et d'une manière plus profitable.

25. Nous rappeler que l'institutrice doit prêcher par l'exemple bien mieux que par la parole.

Chapelle-Gillarens, le 31 juillet 1884.

Philomène REY, institutrice.

